

C'est le fédéral qui fixe le nombre d'élus

BRUXELLES L'idée de Picqué laisse perplexe

Charles Picqué (PS), président du parlement bruxellois et ci-devant ministre-président de la Région bruxelloise, a profité des fêtes de l'Iris pour appeler le personnel politique régional à la prudence. En cause : le risque de clash communautaire, mais également de fracture intra-majoritaire, sur le dossier du décumul, dont une partie des partis flamands ne veut pas en l'état.

Pour rappel, le 28 avril dernier, le bureau élargi du parlement bruxellois avait décidé de reporter le vote en plénière, prévu deux jours plus tard, de la proposition d'ordonnance instaurant le décumul intégral des fonctions de député avec celles de bourgmestre, échevin et président de CPAS. Le jour même, l'Open VLD, le CD&V et la N-VA avaient en effet déposé une demande d'avis au Conseil d'État.

Accueil tiède

Le parlement devrait recevoir l'avis du Conseil d'État ce 17 mai. Reste donc une dizaine de jours pour déminer le terrain. Charles Picqué a son idée : reporter la réforme à 2024 et, en échange, réduire le nombre de députés régionaux.

Cette proposition a été accueillie plutôt tièdement, côté néerlandophone. Ainsi, pour le SPA Jef Van Damme – le seul parti néerlandophone, avec Groen, favorable à l'idée du décumul –, la proposition Picqué porte sur deux choses très différentes : l'interdiction de multiplier les mandats, qui peut faire l'objet d'un accord bruxellois sans toucher aux équilibres de base, et le nombre actuel d'élus régionaux, qui résulte quant à lui d'un équilibre au niveau

belge. Le nombre de députés bruxellois ainsi que leur répartition linguistique (72 francophones et 17 néerlandophones) a en effet été fixé en avril 2001, lors des accords institutionnels dits « du Lombard ».

« Un exercice intéressant... »

Même son de cloche chez la secrétaire d'État CD&V Bianca Debaets : décumul et nombre de députés sont des dossiers d'un ordre différent. « *Dans l'absolu, réduire le nombre de députés régionaux peut être un exercice intéressant, nous expliquait-elle hier. Mais pour cela, il faut une majorité des deux tiers au fédéral. Mais il existe d'autres mesures possibles pour améliorer l'efficacité – c'est ce qui importe aux citoyens – sans passer par une réforme de l'État. On pourrait ainsi se concentrer sur les relations communes-Région. Je ne veux pas abolir les communes car j'estime qu'elles ont leur importance, mais je suis profondément convaincue qu'il faut transférer vers la Région un grand nombre de compétences qu'elles gèrent aujourd'hui, pour ne laisser à l'échelon local que les politiques vraiment proches des habitants. Il faut un capitaine sur un navire, pas 19 + 1 !* »

Le chef de file de la N-VA au parlement bruxellois, Johan Van den Driessche, pousse, pour sa part, l'idée de Bianca Debaets au bout de sa logique : « *Il n'y a à nos yeux qu'une solution, explique-t-il à l'agence Belga : la fusion entre la Région et les 19 communes en une seule entité assortie de districts ou d'arrondissements, comme cela se pratique à Anvers et dans d'autres villes à l'étranger.* » ■

W. B.